



AUVERGNE



Clermont Ferrand , le 22/04/2009

MERCREDI 22 AVRIL
SIGNATURE CHARTE REGIONALE et CAMPAGNE
« Hygiène de Vie et Prévention des Addictions dans le Transport Routier »
Intervention de Philippe PLANE, Co Président FNTR
au nom des 4 Organisations Professionnelles

Monsieur le Préfet,
Messieurs des Directeurs,
Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Au nom des Présidents des Fédérations Régionales AUVERGNE de la Branche Transport Routier et de la Logistiques (FNTR, FNTV, TLF et Chambre Syndicale du Déménagement) qui m'ont demandé de parler en leur nom pour ne pas alourdir les interventions de ce matin, nous sommes particulièrement fiers et honorés de votre présence à nos côtés pour cette signature de convention régionale et le lancement officiel de notre Campagne de Sensibilisation et de Prévention des Addictions dans le Transport et la Logistique.

Dans un contexte de crise économique qui impacte considérablement l'activité et la rentabilité de nos entreprise, principalement de Marchandises nous aurions pu différer le lancement d'une action positive qui mobilise plusieurs d'entre nous depuis plus d'un an. Nous évoquons ces difficultés dans d'autres lieux et d'autres enceintes.

La Sécurité Routière et la Prévention doivent demeurer malgré tout au cœur de notre vigilance de Dirigeants d'entreprises de Transport Routier de Marchandises comme de Voyageurs.

En lançant ce chantier il y a un peu plus d'un an avec l'AFT nous avons estimé qu'il était du devoir et de la responsabilité des dirigeants d'entreprises que nous sommes d'être attentifs et vigilants sur l'Hygiène de Vie de nos salariés, et en particulier des conducteurs par une action de sensibilisation et de prévention des différentes addictions.

Mais comment et sous quel angle aborder le sujet ? Comment ne pas interférer sur la vie privée de nos collaborateurs ? Comment ne pas être redondant par rapport aux nombreuses publications et communications sur ces sujets ? Comment mener une action collective mais avant tout individuelle sans porter de jugement ni chercher à culpabiliser qui que ce soit ?

Au nom de l'ensemble de la profession, au vu des différentes statistiques je pense pouvoir dire qu'à de très rares exceptions près l'alcool n'est plus un problème dans nos entreprises françaises. Si par le passé il y a pu avoir des excès, nos entreprises et nos conducteurs sont devenus raisonnables et conscients de leurs responsabilités.

Mais il y a lieu d'être toujours particulièrement vigilant sur ce point comme sur d'autres sujets qui sont apparus tout au long de nos travaux : hygiène alimentaire et hygiène de vie, prise de médicaments, usages de produits stupéfiants et autres addictions tel que téléphone portable et autres objets liées aux nouvelles technologies , etc.... sujets sur lesquels les dirigeants d'entreprise se trouvent très démunis alors que pèsent sur eux une responsabilité permanente.....(sur ces sujets parmi tant d'autres)

Comme viennent de vous l'exposer notre partenaire concepteur de l'outil Guy SCHMITTZEHE et Xavier MULLER, de nombreuses rencontres et réunions de travail avec un petit groupe de transporteurs et nos partenaires ont permis d'aboutir à un outil à la fois complet, convivial et innovant tant sur le fond que sur la forme.

Mais la signature aujourd'hui de la Charte Régionale n'est pas un aboutissement. Si l'outil nous est officiellement présenté aujourd'hui nous comptons sur nos collègues dirigeants d'entreprises de transport de marchandises et de voyageurs, et sur nos collaborateurs pour l'utiliser au mieux et surtout pour le mettre largement à la disposition de leurs salariés, principalement les conducteurs.

Nous pouvons nous féliciter de l'accueil tout à fait positif qu'a eu notre démarche professionnelle auprès de nos interlocuteurs, que ce soit les services départementaux de sécurité routière des 4 Départements de la Région AUVERGNE, les Services de Santé au Travail, la CRAM, la DRE, la Direction du Travail : leur contribution aux travaux depuis le début et leur participation financière à ce projet nous ont permis ensemble d'aboutir. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

En signant cette Charte et en lançant notre Campagne de Sensibilisation la Région AUVERGNE sous l'égide des Organisations Professionnelles ont voulu innover puisque c'est à notre connaissance une première au niveau national.

Nous nous sommes fixés comme objectif pour cette première année que 100 Entreprises et 1.500 Salariés du Transport Routier Régional soient les acteurs de cette Campagne.

Les Organisations Professionnelles en seront naturellement les promoteurs auprès des entreprises et nous sommes persuadés que nos différents partenaires sauront également faire connaître ce travail en commun.

Outil à l'usage des dirigeants d'entreprise les incitant à inclure l'Hygiène de Vie et la Prévention des Addictions dans une démarche de Prévention des Risques, Outil à l'usage des salariés du Transport dans leur vie quotidienne et professionnelle, cette action a l'ambition de sensibiliser l'ensemble des acteurs à leurs obligations.

Mais une action Préventive n'est que préventive et ne peut malheureusement pas supprimer le risque à 100 %.

Malheureusement le risque ZERO n'existe pas. Aussi nous sommes persuadés que l'ensemble des partenaires sauront le cas échéant apporter leur aide, leurs conseils et leur soutien sur la conduite à tenir si une de nos entreprises se trouvait confrontée à un problème d'addiction, notamment au travers du comité de Suivi de notre Charte Régionale.

Contact :

Centre Routier 2 Rue Jules Verne

63100 CLERMONT FERRAND

Tel : 04 73 91 57 54 Fax : 04 73 91 54 19

E Mail : fntr-fntv-auvergne@wanadoo.fr